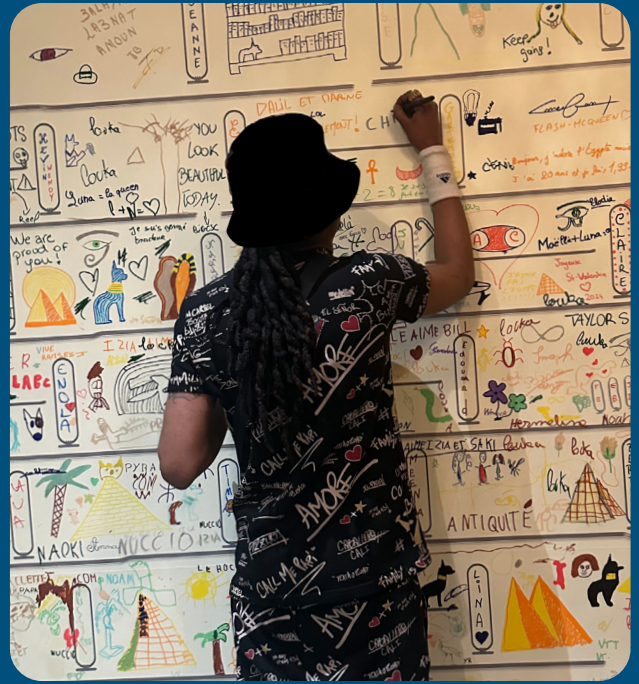


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT



Antoine ROMERA
Président de l'ARSL

Avant d'évoquer les faits marquants de l'exercice 2023 et les perspectives qui se présentent, je souhaite rendre hommage à Franck ORMEA, administrateur au sein de notre association, décédé en octobre 2023. Franck partageait les valeurs de notre association et plus particulièrement les valeurs d'humanité, de solidarité et de liberté. Ses qualités de gestionnaire, sa connaissance du monde de l'entreprise étaient particulièrement appréciées et rendaient sa contribution précieuse au sein de la Gouvernance de l'association.

Dans mon rapport de l'année 2022, j'évoquais, dans un environnement difficile, la qualité du travail accompli par les équipes de l'ARSL. On pouvait espérer meilleure situation pour 2023, ce ne fut hélas pas le cas.

En effet, le contexte préoccupant du fait des conflits Russo-Ukrainien, Israélo-Palestinien, de flux migratoires non maîtrisés, d'une situation sociale et économique difficile marquée par la réforme des retraites et la forte augmentation des prix de l'énergie aura fortement impacté les missions et activités du monde associatif. Malgré cet environnement peu favorable, notre association est parvenue grâce à l'engagement de ses équipes professionnelles à maintenir, voire à améliorer, un service de qualité bien reconnu et apprécié.

Claire ROBERT HAURY, Directrice Générale de l'association évoquera plus précisément les principales activités des services ainsi que les actions et projets marquants de l'année 2023 et à venir.

Pour ma part, je retiendrai dans les projets en cours, la mise en œuvre d'AGIR, en partenariat avec les associations HESTIA et ASFEL, dispositif qui consiste en un guichet unique départemental de l'intégration des réfugiés et notre réponse au marché public en Dordogne toujours en partenariat avec une association locale, l'ouverture des Lits Halte Soins Santé Mobiles et également la mise en œuvre des services du Centre d'Accueil d'Examen des Situations Administratives et de l'HUDA de courte durée.

À noter également le lancement fin 2023 des travaux d'humanisation du CHRS Augustin Gartempe ainsi que l'ouverture d'une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social « Le Petit Prince » en octobre, à la demande et avec le soutien du Conseil Départemental de Haute-Vienne. Cette nouvelle MECS permet d'élargir l'offre en matière d'accompagnement de mineurs relevant de la protection sociale.

Dans le domaine de l'hébergement d'urgence, vu les grandes difficultés pour capter de nouveaux logements, il nous faudra innover pour offrir de nouvelles solutions d'hébergement (habitat modulaire).

L'année 2023 aura également été marquée par l'organisation les 11 et 12 décembre avec le concours de l'entreprise LEGRAND d'un colloque sur la problématique des Violences Conjugales. L'organisation de cet événement s'inscrivant dans la mission confiée à l'ARSL, par le Ministère Chargé de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes et de la Lutte contre les Discriminations, d'assurer la Coordination Nationale des Centres de Prise en Charge et de suivi des Auteurs de violences conjugales. Les Actes de ce colloque sont accessibles sur le site internet de notre association.

Quant à la gestion interne de l'association, je donnerai 3 chiffres pour bien apprécier l'activité des services :

- 17 000 appels téléphoniques traités par le 115, en hausse de plus de 24% par rapport à 2022
- 7000 personnes accompagnées
- 2600 personnes hébergées en hébergement collectif ou diffus.

Avant de conclure ce rapport introductif aux présentations qui vont suivre, je souhaiterais mentionner l'achat, validé par l'État, des anciens locaux de l'ex EHPAD Marcel Faure.

Cette acquisition nous permettra d'étoffer notre offre en matière d'hébergement mais aussi de réunir d'autres services dispersés aujourd'hui sur la commune de Limoges afin de parvenir à une meilleure maîtrise de nos coûts de fonctionnement.

Dans ces nouveaux locaux, des projets sont en cours d'études en concertation avec d'autres partenaires en vue d'offrir un service de restauration et de garde d'enfants.

La signature souhaitée d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec les services de l'Etat nous permettrait sur la durée du contrat de disposer d'un bon outil de pilotage interne, en matière financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines.

En conclusion, j'adresse à l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs ainsi qu'à nos donateurs, mes très sincères remerciements pour leur soutien et leur confiance.

A mes collègues du Conseil d'Administration, dont j'apprécie le bel éventail de compétences, toute ma gratitude pour leur engagement, contributions au service de notre association.

Mes derniers remerciements vont à la Direction Générale, à ses équipes de management et à tous les professionnels de l'ARSL dont la motivation, le professionnalisme, l'engagement constituent de forts atouts pour assurer le développement et la pérennité de notre association.



La fête des voisins du CHRS et des LHSS

SOMMAIRE

PAGE 2 | RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

PAGE 4 | ORGANIGRAMME

PAGE 6 | RETOUR SUR 2023

PAGE 7 | ET POUR 2024 ?

PAGE 8 | 2023 EN CHIFFRES

PAGE 9 | PÔLE URGENCE INSERTION

PAGE 10

VEILLE ET URGENCE SOCIALES

PAGE 12

HÉBERGEMENT ET LOGEMENT

PAGE 14

VIOLENCES CONJUGALES I SOCIO-JUDICIAIRE

PAGE 16

MEDICO-SOCIAL

PAGE 17 | PÔLE CITOYENNETÉ AVENIR

PAGE 18

PROTECTION DE L'ENFANCE

PAGE 20

EXIL ET INTÉGRATION

PAGE 22 | ACTIVITÉS

SUPPORTS

PAGE 24 | COMPTES 2023

PAGE 25 | LA GÉNÉROSITÉ EN 2023 & GLOSSAIRE

PAGE 26 | BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2019 - 2024 & CAP SUR 2025 - 2029

PAGE 27 | ÉVALUATION DU RETOUR SUR

INVESTISSEMENT SOCIÉTAL® (RSIS®)

ORGANIGRAMME

DIRECTION GÉNÉRALE



Claire ROBERT HAURY
Directrice Générale



Alexandra LELION
Direction Générale Adjointe

FONCTIONS SUPPORTS

Qualité et sécurité	Ressources Humaines	Logistique et Maintenance
Contrôle de gestion	Comptabilité	Économat
Communication	Achats et assurances	Coordination nationale des CPCA

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LES MEMBRES DU BUREAU



Antoine ROMERA
Président

Jean LEFEBVRE
Vice-Président

Geneviève LEFEBVRE
Trésorière

Bernard RUAN
Secrétaire

LES ADMINISTRATEURS

Sylvie BILLAT
Marie-Christine CANDELLA
Martial DAURIAC
Denis GAYET
Dominique GREGOIRE
Sandra MOULAY LEROUX



PÔLE URGENCE INSERTION



Stéphane RAZGALLAH
Directeur de Pôle



Patricia MAÏSSA
Directrice adjointe de Pôle

Mohamed BSISS Chef de service	Patricia CHABROUX Cheffe de service	Sandrine JOUVE Cheffe de service	Laëtitia BEDOIT Cheffe de service
SIAO - 115	CHRS AUGUSTIN GARTEMPE	LHSS	SERVICE LOGEMENT
SAO	DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES	SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE	HEBERGEMENT D'URGENCE
TRAVAIL SOCIAL DE RUE		CPCA	

PÔLE CITOYENNETÉ AVENIR



Clarisse ARMAND
Directrice de Pôle



Annette DUCLOS LEVEQUE
Directrice adjointe de Pôle

Blandine PLANTE Cheffe de service	Marie-Pierre FAISANT Cheffe de service	Olivia ID M'HAND Cheffe de service	Malick KAOUANE Chef de service	Pierre-Adrien BEYLIER Chef de service
SPADA 87	HUDA	MECS PIERRE SAUVAGE	MECS LE PETIT PRINCE	LAMNA
SPADA 19	CADA			LAMNA - PASSERELLE
HUDA COURTE DURÉE	CPH			DISPOSITIF AGIR
	CAES			

RETOUR SUR L'ANNÉE 2023

1^{er} trimestre 2023

- 🔍 Une journée de commémoration, est organisée par l'ancienne Préfète de la Haute-Vienne, en hommage au peuple ukrainien, sur le site de Bellevue .
- 🔍 À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, les équipes du dispositif de lutte contre les violences organisent plusieurs évènements autour des droits des femmes et de l'évolution de leurs conditions dans la société.

2^{ème} trimestre 2023

- 🔍 Des semaines de sensibilisation sont organisées autour de diverses thématiques :
 - l'environnement pour les usagers du CHRS et des LHSS.
 - le logement pour les jeunes du service logement, du CHRS, du centre de Jour, de la MECS et du LAMNA.
- 🔍 L'ARSL tient son Assemblée Générale à l'Aquapolis, l'occasion pour fêter les 60 ans de l'Association avec un programme riche en interventions.

3^{ème} trimestre 2023

- 🔍 Une campagne de dons de fournitures scolaires est organisée en partenariat avec le magasin Cultura à Limoges, pour du matériel scolaire pour les enfants accompagnés. 170kg sont récoltés !
- 🔍 Après les différentes activités et séjours de l'été, des ateliers prennent vie dans les services autour de la rentrée scolaire : comment l'école en France s'organise ? Quelles affaires prendre dans son cartable ? Quelles sont les obligations de chacun ?

4^{ème} trimestre 2023

- 🔍 La nouvelle MECS Le Petit Prince ouvre ses portes. Ce projet permet d'étoffer l'offre en matière d'accompagnement de mineurs relevant de la protection de l'enfance en Haute-Vienne.
- 🔍 Les fêtes de Noël s'organisent dans les différents établissements et services. Le magasin Leclerc Limoges enchante le Noël des enfants du CHRS avec un généreux don de jouets.

ET POUR 2024 ?

L'ASSOCIATION



Développer de nouvelles activités en lien avec les besoins du territoire en travaillant main dans la main avec les partenaires.



Poursuivre les travaux de réhabilitation du futur site de Marcel Faure, de la MECS Le Petit Prince, et du CHRS à la suite du déménagement des LHSS sur Marcel Faure.



Construire le nouveau projet associatif 2025-2029 par groupe de travail pluridisciplinaire après avoir tiré les conclusions du précédent projet.

LES USAGERS



Développer la notion de collectif à travers des informations collectives, des réunions de résidents, des activités.



Sensibiliser les usagers à l'environnement : ateliers autour du tri sélectif, visite d'un centre de tri, semaine de l'environnement, etc.



Favoriser l'accès à la culture des personnes accompagnées : ateliers de lecture, projets artistiques, visites de musées, etc.



Un séjour du LAMNA

2023 EN CHIFFRES



6 922

personnes accompagnées par les établissements et services de l'ARSL, en 2023.



2 620

personnes hébergées par l'ARSL, en hébergement collectif, diffus, en cohabitation ou à l'hôtel en cas d'urgence.



153

salariés, toutes catégories socio-professionnelles confondues.



20

établissements et services assurant l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement, l'orientation, la protection des publics.



367

lieux d'hébergement/logement gérés par les services de l'Association.



790

places d'hébergement et de logement adapté, gérées par l'ARSL sur le territoire de la Haute-Vienne.

PÔLE URGENCE INSERTION





VEILLE ET URGENCE SOCIALES

RÉORGANISATION DES SERVICES DE L'HEBERGEMENT D'URGENCE ET DE LA VEILLE SOCIALE

Les services ont été réorganisés à compter du mois de mars 2023 pour constituer 2 équipes, dans un souci de lisibilité des missions de chaque professionnel :

- l'équipe de professionnels du Centre de Jour : le SAO → premier accueil et permanences sociales / le SIAO → orientations vers les structures adaptées, évaluation et suivi des parcours / le 115 → réponse téléphonique et orientation des publics vers l'hébergement d'urgence.
- l'équipe de professionnels de l'hébergement d'urgence → accompagnement social des ménages accueillis sur 163 places et, de manière plus partielle, sur 20 places de mise à l'abri. Ces places sont réparties, en diffus et en collectif, à Limoges, et pour 40 places à Saint Junien.

HÉTÉROGÉNÉITÉ ET COMPLEXITÉ

La tendance observée fin 2022 relative à l'émergence de nouveaux publics tels que les hommes seuls réfugiés, les personnes en situation d'emploi/formation à faibles ressources et les personnes présentant des troubles psychiques en rupture de soins, s'est confirmée.

Un nouveau public : des familles monoparentales détenant un titre de séjour à Mayotte mais non sur le territoire Métropolitain s'est également développé. Cette hétérogénéité des publics et la dégradation des situations individuelles et familiales nécessitent ainsi des interventions plus spécialisées et prolongées.

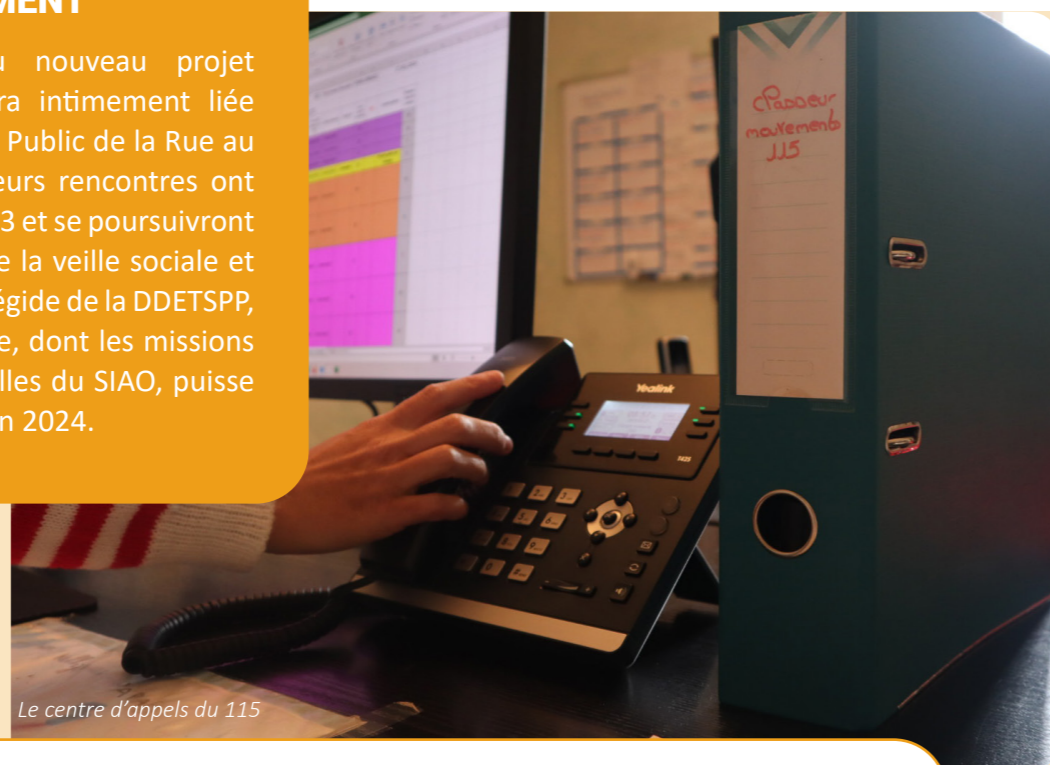
DE NOUVEAUX BESOINS

En lien avec les difficultés croissantes de captation de logement sociaux à Limoges, et des lacunes en termes de couverture territoriale, l'ARSL travaillera, en 2024, à imaginer de nouvelles solutions d'hébergement pour les moins de 25 ans, en milieu urbain mais également en milieu rural.

Que ce soit les moins de 25 ans bénéficiaires d'une protection internationale ou les jeunes sortants des services de la protection de l'enfance, de manière générale, nous constatons une carence de solutions d'hébergement/logement adaptées à ces profils, souvent sans aucune ressource. Dès le second trimestre, l'Association organisera donc des groupes de travail afin de définir une réponse adaptée et sollicitera les moyens financiers auprès des partenaires les plus concernés.

DE LA RUE AU LOGEMENT

La mise en oeuvre du nouveau projet d'établissement est et sera intimement liée aux orientations du Service Public de la Rue au Logement (SPRULO). Plusieurs rencontres ont d'ores et déjà eu lieu en 2023 et se poursuivront en 2024 avec les acteurs de la veille sociale et les services de l'Etat, sous l'égide de la DDETSPP, afin que ce nouveau service, dont les missions sont étroitement liées à celles du SIAO, puisse débuter son déploiement en 2024.



Le centre d'appels du 115



Élodie, monitrice éducatrice à l'ARSL, depuis janvier 2009

«Au SIAO, selon les situations des personnes, nous préconisons soit un hébergement d'insertion, soit un logement adapté ou bien un logement autonome. On coordonne toutes les entrées et sorties des personnes sur les lieux d'hébergement. Avec le SPRULO, la coordination de proximité avec tous les acteurs devra être renforcée. Il sera nécessaire d'évaluer davantage la capacité des personnes à habiter dans un logement et pas seulement prendre en compte leur éligibilité au logement. Nous effectuons aussi des accompagnements éducatifs de personnes dans la définition de leur projet de vie.»

LES CHIFFRES CLÉS

16 827

appels ont été reçus par le 115 de la Haute-Vienne, porté par l'ARSL. Soit une hausse de 24% par rapport à 2022. Ces appels concernaient 1 430 personnes.

622

demandes d'hébergement d'insertion et de logement adapté ont été réceptionnées par le SIAO, en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

701

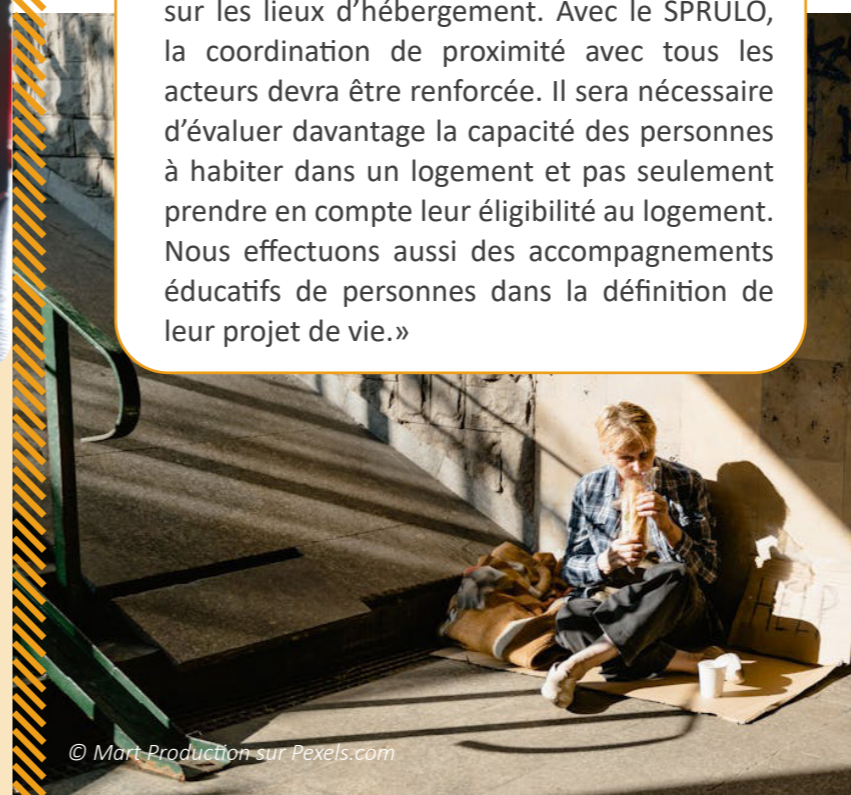
personnes ont été reçues en entretien de premier accueil au SAO, visant à évaluer leur situation et proposer une première orientation.



FIN DE L'HEBERGEMENT D'URGENCE À SAINT-JUNIEN

40 places d'hébergement d'urgence avaient été installées, en réduction des nuitées hôtelières, au sein du centre à destination des déplacés ukrainiens à Saint Junien. La fin de l'accueil de ces derniers, et la nécessité de libérer le bâtiment au 30 juin 2024, impactera fortement l'activité du service en 2024.

En effet, des locaux, en collectif ou en diffus, devront être captés à Limoges, permettant ainsi, un travail de plus grande proximité avec les familles, mais également avec les partenaires institutionnels.



© Mart Production sur Pexels.com



HÉBERGEMENT & LOGEMENT

DEMARRAGE DES TRAVAUX

En fin d'année 2023, l'équipe du CHRS a été particulièrement mobilisée dans le cadre de la préparation du lancement de la première phase de réhabilitation. En effet, cela a nécessité le transfert des résidents hébergés aux deuxième et troisième étages, soit 20 personnes et le déménagement de l'ensemble du mobilier de ces mêmes étages. Ces travaux ont donc nécessité un important travail d'accompagnement des personnes. Seules les personnes les plus en difficultés ont été maintenues sur le site, les autres personnes ont, elles, été transférées sur d'autres sites d'hébergement de l'Association.



Une résidente dans son logement



Laurent, assistant de service social à l'ARSL, depuis décembre 2008

«Depuis mon arrivée, en termes d'évolution l'accès au numérique s'est particulièrement développé et on le ressent dans notre travail. Maintenant, tout passe par le numérique. Quand on ne sait pas utiliser un ordinateur et qu'on ne sait pas parler Français ou très peu, c'est très désavantageux. Les personnes se rapprochent de plus en plus de nous pour créer des comptes, faire des démarches en ligne ou tout simplement retrouver son mot de passe. On fait en sorte de les accompagner davantage sur cet aspect. »

DIFFICULTÉS SPÉCIFIQUES ET MULTIPLES

En 2023, ce sont, notamment, 27 personnes présentant des troubles psychologiques, 14 en situation de grande marginalité et 6 placées sous mains de justice ou sortantes de détention qui ont été accueillies au CHRS. C'est sur le site que les personnes présentant des problématiques addictives et psychiques lourdes sont prioritairement accueillies dans un souci de proximité. Pour autant, en 2023, 3 personnes en situation de grande exclusion ont été accueillies en diffus, l'équipe a alors expérimenté de nouvelles pratiques marquées notamment par l'aller-vers.

SOUS LOCATION À BAIL GLISSANT

43 personnes ont été suivies. Comme en 2022, la captation de logements sociaux a été particulièrement complexe. En 2024, il faut développer les liens avec les bailleurs privés, lorsque les montants des loyers le permettront. Ce dispositif a été complété par une expérimentation d'intermédiation locative sur 10 logements et des mesures spécifiques aux déplacés ukrainiens.

Accès au logement

78%

RÉSIDENCE MONTALAT

18 ménages, soit 52 personnes, ont été accompagnés au sein de la résidence, en 2023. Pour autant, ce sont 3 logements qui ont été immobilisés pendant près de 6 mois en raison d'un état de dégradation important, qui a été résolu, à terme, en lien avec le bailleur. À noter que les familles monoparentales étaient particulièrement représentées parmi les ménages hébergés.

Accès au logement

57%

ALT

38 ménages, soit 113 personnes, ont été hébergés sur ce dispositif. La durée moyenne de séjour était de 10 mois, en forte baisse par rapport à 2022. Le taux d'occupation, lui, était de 78,70%. Il s'explique notamment par le fait qu'un logement, d'une capacité importante, a été mis à disposition d'un autre service de l'ARSL au regard des besoins constatés.

Accès au logement

68%

L.A. COLOC'

15 jeunes ont été accompagnés dans l'année, 73.3% sortaient d'une structure de la protection de l'enfance et 86.67% étaient en situation d'emploi (apprentissage ou chantier d'insertion). En 2023, 6 places, soit la moitié de la capacité, vont fermer en raison du désengagement financier de partenaires, malgré le besoin de solutions pour les moins de 25 ans.

Accès au logement

44%

UN PARC À RAFRAICHIR

La réfection du parc immobilier du service logement reste une préoccupation majeure au regard de l'état de vétusté de certains logements (parc ancien, important turn-over etc.).

Compte tenu des financements de ce service ne prenant pas ou trop peu en considération les renouvellements de mobiliers ou les travaux de réhabilitations même partiels, l'appel aux dons et le bénévolat devront être particulièrement développés en 2024, comme cela a pu être le cas dans d'autres services de l'ARSL.

La nouvelle organisation du service opérée en 2023 et le recrutement récent d'un agent administratif devraient être facilitants pour le développement de ces nouvelles dynamiques.



Une résidente de Montalat

LES CHIFFRES CLÉS

178

personnes hébergées au CHRS, en 2023, au sein des places d'hébergement d'urgence, de stabilisation et d'insertion (hors places dédiées aux personnes victimes de violences).

81%

de personnes inscrites dans un dispositif de formation ou en situation d'emploi parmi les personnes suivies par le conseiller en insertion professionnelle.

77%

d'accès au logement des personnes hébergées sur des places d'insertion, et sorties en 2023.



VIOLENCES CONJUGALES SOCIO-JUDICIAIRE



ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES : LA VIE QUOTIDIENNE

Pour permettre aux victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales de retrouver une autonomie sur tous les aspects de la vie quotidienne, un accompagnement dédié a été initié en 2023.

Ce travail passe par une écoute active pour prendre en compte les besoins des personnes et en proposant des actions en lien avec ces derniers : ateliers et sorties, visite et repérage de la ville, repas en commun, aide dans les démarches administratives, etc.

Au-delà de la vie quotidienne, un travail autour des liens parentaux et du soutien à la parentalité a été réalisé : résolution de conflits, prise en compte de l'expression des besoins de l'enfant, etc.

LES CHIFFRES CLÉS

185

personnes ont été reçues à l'accueil de jour dont 6 hommes. Parmi ces personnes, 50% d'entre elles étaient accompagnées par leur(s) enfant(s).

142

personnes ont été accueillies sur des places de mise à l'abri dans le cadre des violences conjugales. C'est 18 personnes de plus qu'en 2023.

240

appels ont été reçus par la permanence téléphonique dont 71 étaient à l'origine des personnes elles-mêmes.



ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS : LES STAGES DE RESPONSABILISATION

Pour prévenir la récurrence des auteurs de violences conjugales, des stages de responsabilisation, qui n'existaient pas avant la mise en place du CPCA, sont maintenant obligatoires dans le cadre du parcours de prise en charge. 15 stages ont été organisés, en 2023, permettant d'accueillir 161 personnes.

4 thématiques sont abordées par un professionnel du CPCA et plusieurs acteurs spécialisés : la loi, la place de la victime et des enfants, les addictions et leurs rôles dans les violences, les représentations sexistes et l'égalité femmes-hommes.

MAINTENIR LES SITUATIONS DES PERSONNES

Dans le cadre du Contrôle Judiciaire Socio-Éducatif (CJSE), les personnes bénéficient d'un accompagnement spécifique pour favoriser l'insertion ou la réinsertion socio-professionnelle. En 2023, on constate que le travail d'accompagnement de l'équipe a permis de maintenir les situations des personnes. En effet, les situations en lien avec l'emploi, le logement, la protection sociale et le suivi de santé sont sensiblement les mêmes à l'entrée de la mesure qu'à la fin de la mesure. 8 personnes avaient un emploi au début de la mesure contre 9 à la sortie.



La Cour d'Appel de Limoges

ACTUALISATION DU PROJET DE SERVICE

Au premier trimestre 2024, le service RPM fera l'objet d'une évaluation de la qualité de ses prestations, à partir du nouveau référentiel HAS 2023. Dans ce cadre, les professionnels ont été sensibilisés, fin d'année 2023, à la démarche d'amélioration de la qualité des pratiques professionnelles et des accompagnements réalisés auprès des mineurs.

À la suite de ces évaluations et au regard de son échéance, le projet de service SAP-RPM sera révisé et adapté. Ce nouveau document prendra en compte les évolutions constatées ces dernières années, notamment en termes de publics ou de modalités d'accompagnement.

RPM : FAIRE SENS DANS LA RÉPARATION

Outre la réparation directe du préjudice commis, le mineur peut être amené à participer à des activités sociales ou d'intérêt collectif (réparation indirecte) et/ou à reconstruire la victime, adresser une lettre d'excuse ou rendre des services directement aux victimes (réparation directe).

En 2023, 35 activités de réparation indirecte ont été initiées contre 31 de réparation directe. Les mineurs peuvent également être amenés à réaliser les deux, ce fut le cas en 2023, avec 27 activités de réparation mixte.



Chloé, intervenante socio-judiciaire à l'ARSL, depuis septembre 2022

«On reçoit de plus en plus de personnes pour des faits de violences conjugales. Dans le cadre du contrôle judiciaire, il est important de respecter la présomption d'innocence. On travaille autour du passage à l'acte, sur ses éléments déclencheurs et sur la gestion des émotions de la personne. Qu'est ce qui a fait qu'à un moment donné «la marmite a débordé» ? Pour moi, mon métier est avant tout une passion, et cela est très important face aux situations que l'on rencontre au quotidien.»

LES CHIFFRES CLÉS

93

Réparations Pénales pour Mineurs ont été exercées en 2023, et 47 Réponses Pénales Rapides.

35

contrôles judiciaires ont été ordonnés et confiés (hors violences conjugales) aux professionnels du service SAP-RPM.

444

enquêtes sociales rapides ont été réalisées par les professionnels, dont 31% porte sur des violences conjugales/intrafamiliales et 22% sur des infractions en lien avec les stupéfiants ou des vols.

LES CHIFFRES CLÉS

284

auteurs de violences conjugales ont été pris en charge par le CPCA en 2023, soit une augmentation de 12.7% par rapport à 2022.

15

personnes sont venues au CPCA dans une démarche «volontaire» afin de trouver de l'aide. Parmi elles, 7 n'avaient pas fait l'objet d'une condamnation antérieure pour des faits de violences conjugales.

18.2%

des personnes orientées vers le CPCA sont des femmes, contre 15.7% en 2022.



Un usager une professionnelle des LHSS



DES PROJETS POUR ÉTOFFER L'OFFRE MÉDICALE

Début d'année 2024

Le projet des Lits Halte Soins Santé Mobiles (LHSSM) a nécessité plusieurs temps de travail durant l'année 2023. Ils vont permettre d'aller à la rencontre des personnes en situation de grande précarité, là où elles vivent, en proposant des soins adaptés et un rôle d'interface avec différents acteurs spécialisés en fonction des situations.

Courant 2025

Des places de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) verront le jour lorsque le déménagement des LHSS sera finalisé. Les LAM vont permettre d'accueillir des personnes en situation de précarité, atteintes de pathologies lourdes et irréversibles, régulièrement accueillies aux LHSS faute d'établissement adapté actuellement.

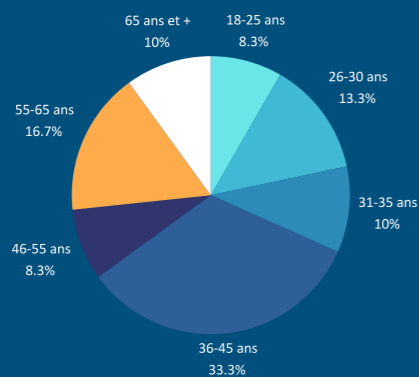


LE PUBLIC ACCUEILLI



7 personnes sur 10 sont des hommes.

En majorité, les problématiques de santé à l'origine de l'entrée en LHSS sont des pathologies chroniques et des pathologies neurologiques.



LES CHIFFRES CLÉS

48

personnes ont intégré les LHSS en 2023, majoritairement orientées par le SAO/SIAO et les services hospitaliers.

42%

des personnes accueillies étaient sans hébergement à leur entrée aux LHSS. À la sortie, les meilleures solutions possibles sont trouvées par les équipes : logement autonome, orientation vers un dispositif asile...

81

jours, c'est la durée moyenne de séjour dans le service. L'année dernière, elle était de 79 jours.



Nourédine, accompagnant éducatif et social à l'ARSL, depuis août 2022

«Concernant les évaluations, on a co-construit celles du service ensemble, tout le monde a été impliqué, chacun est venu avec sa propre expertise pour remettre le rendu le mieux possible. Nous, on était conscient des manquements, notamment protocolaires et tout le monde s'est investi à son niveau. Moi j'en retiens le sentiment de considération du fait d'être impliqué dans un nouveau projet, il y a eu une réelle dynamique d'inclusion à travers ces évaluations.»



PÔLE CITOYENNETÉ Avenir





PROTECTION DE L'ENFANCE

OUVERTURE D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT

Courant du 1er semestre de l'année 2023, le Conseil Départemental a formulé le souhait d'une augmentation de capacité d'accueil des structures de protection de l'enfance, au regard des besoins constatés sur le territoire de la Haute-Vienne. Aussi, l'ARSL s'est positionnée pour l'ouverture d'une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), d'une capacité de 22 places, mixte,

et accueillant des enfants âgés de 6 à 18 ans, dans un ancien hôtel. Après une réponse favorable et quelques travaux d'aménagement, la MECS Le Petit Prince a ouvert ses portes en novembre 2023 pour 11 jeunes. Les 11 places restantes ouvriront après finalisation des travaux liés à l'accessibilité PMR et à la refonte des espaces communs (espace restauration, salle de jeux, de réunion etc.).

L'ACCUEIL DE VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

La MECS Pierre Sauvage et le LAMNA ont expérimenté, à l'instar d'autres établissements de l'ARSL, l'accueil de volontaires en service civique, pour une période de 6 à 12 mois et une durée moyenne hebdomadaire de 24 heures. Ces jeunes apportent une véritable plus value dans l'accompagnement.

De par la disponibilité et le statut d'adulte tiers, du volontaire, les jeunes accompagnés construisent une relation de confiance souvent apaisée, lors des temps partagés avec le volontaire en service civique. Ces temps leur permettent aussi de prendre du recul sur leur vie à la MECS ou au LAMNA et de bénéficier d'une palette d'accompagnement plus large, souvent individuellement ou en micro groupe. Les missions des volontaires ont porté sur des ateliers d'apprentissage ou d'aide aux devoirs et des animations, à destination des jeunes.



SECURITÉ ET ENVIRONNEMENT

L'année 2023 a été marquée, au LAMNA, par de nombreux déménagements de logements jusqu'à présent localisés au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville, devenus, pour certains, de plus en plus sensibles. Afin de pouvoir proposer un environnement plus sûr, et au regard de la tension existante dans le parc social, 9 jeunes ont intégré des logements à proximité du centre-ville, captés auprès de bailleurs privés.

DES MINEURS DE PLUS EN PLUS JEUNES

On remarque, ces 2 dernières années, que les mineurs accueillis au sein de nos MECS et au LAMNA, sont de plus en plus jeunes. En 2024, cela s'est confirmé par l'ouverture de la nouvelle MECS qui accueille des mineurs d'une tranche d'âge plus importante que les autres établissements (6-18 ans) et par des accueils dérogatoires en raison de l'âge, de plus en plus fréquents, à la MECS Pierre Sauvage. Cela n'est pas sans conséquence sur le fonctionnement des établissements et l'équilibre des groupes, les enfants de 17 ans n'ayant pas les mêmes centres d'intérêts et besoins que des enfants de 11 ou 12 ans.

PROJETS D'ETABLISSEMENTS ET OUTILS LOI 2002-2

Après la MECS Pierre Sauvage qui a actualisé son projet d'établissement en 2022, ce sera, en 2024, au tour du LAMNA, de la Passerelle et de la MECS Le Petit Prince d'écrire les leurs. Au regard de son ouverture récente, la MECS Le Petit Prince, en lien avec l'équipe en poste, écrira son projet d'établissement en prenant en considération les quelques mois de fonctionnement, la mixité du public qu'elle soit en termes d'âge ou de sexe, la localisation de l'établissement etc.

Le LAMNA et la Passerelle, eux, respectivement ouverts depuis 2019 et 2020, dans un cadre expérimental, profiteront de l'année 2024, pour formaliser leur projet en prenant en considération leurs premières années de fonctionnement, les difficultés rencontrées, les axes d'amélioration constatés, les points forts à maintenir et à développer, etc. Dans le même temps, les documents loi 2002-2 pourront être actualisés, tout cela, en lien avec la responsable qualité de l'Association.



Charlène, psychologue à l'ARSL depuis décembre 2023

«Quand on est psychologue en hébergement, on est amené à faire des accompagnements en extérieur pour divers rendez-vous avec les jeunes. L'accompagnement n'est pas si différent sur les deux MECS, si ce n'est qu'à la MECS Pierre Sauvage ce ne sont que des garçons et à la MECS Le Petit Prince, certains jeunes ont moins d'autonomie, du fait de leur âge. Avec les plus petits, je travaille en groupe à travers le jeu et de manière générale, je fais également des entretiens individuels, spontanés ou planifiés, souvent ce sont des demandes implicites, c'est de là que démarre l'alliance thérapeutique.»

RECRUTEMENT ET TURN OVER

L'année 2023 a été marquée inévitablement, par des difficultés de recrutement et un turn over important. Ces derniers sont observables dans l'ensemble du secteur social et médico social (cf. 2ème édition du baromètre des tensions de recrutement publié par AXESS). Pour nos établissements, et particulièrement ceux de la protection de l'enfance, les rythmes de travail liés au fonctionnement en internat sont particulièrement à l'origine de ces difficultés. L'Association a travaillé en 2023 et poursuivra en 2024 l'utilisation de nouveaux process RH (plateforme de recrutement, gestion de plannings, attractivité en MECS etc.), permettant de réduire ces problématiques.

LES CHIFFRES CLÉS

105

jeunes ont été accompagnés durant l'année 2023 par les établissements de la protection de l'enfance portés par l'Association.

89%

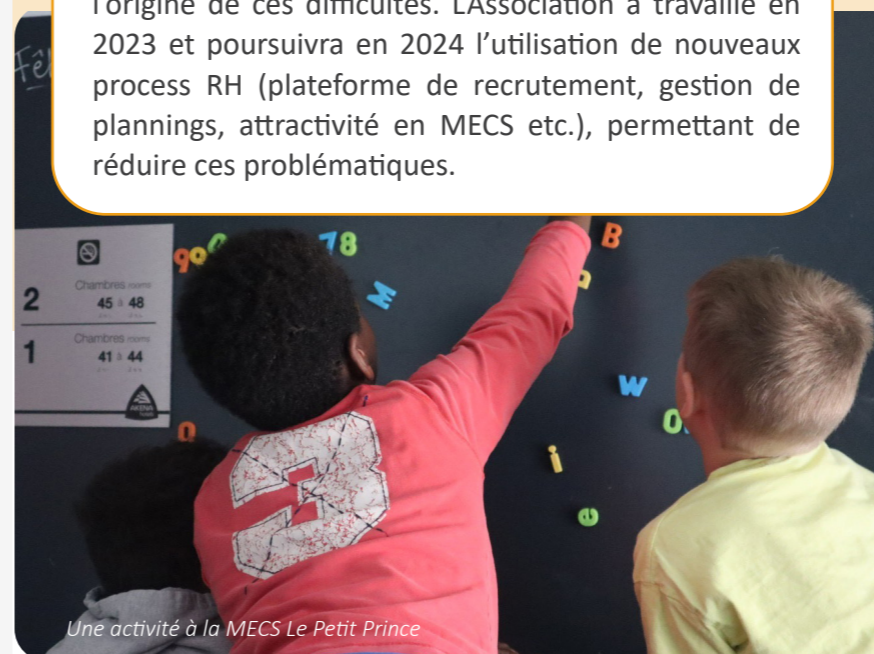
des MNA accueillis au sein du LAMNA ont bénéficié d'un contrat jeune majeur et ont donc intégré un dispositif Passerelle à compter de leur 18ème anniversaire.

55%

des jeunes sortis des MECS de l'ARSL, en 2023, étaient placés depuis moins d'un an. Il est cependant à noter, que les placements antérieurs ne sont pas pris en considération.



Une sortie au LAMNA



Une activité à la MECS Le Petit Prince



ASILE ET INTÉGRATION

LA FIN DU MARCHÉ DE LA SPADA DE BRIVE

Ouverte en juillet 2022, la SPADA de Brive a connu en 2023 une activité très faible témoignant d'un manque d'attractivité de ce territoire pour les primo-arrivants. La perennisation de la SPADA de Brive a été longtemps questionnée puisque le marché triennal de gestion des SPADA arrive à échéance en décembre 2024. Dans le cadre du lancement du nouveau marché 2025-2028, il a été acté que la SPADA de Brive ne serait pas

reconduite après le 31 décembre 2024. Pour la SPADA de Limoges, les missions seront différentes avec moins d'accompagnement des réfugiés suite à l'ouverture du dispositif AGIR (Accompagnement global et individualisé des réfugiés) qui consiste en un guichet unique départemental de l'intégration des réfugiés visant à assurer un parcours d'intégration sans rupture tant sur l'emploi que sur le logement.



Hawa, conseillère en insertion professionnelle à l'ARSL depuis septembre 2018

«L'accompagnement socio-professionnel des publics BPI en CPH est différent des autres suivis professionnels. Il faut d'abord déconstruire leurs représentations de la société française et notamment sur leur parcours d'insertion professionnelle. On remarque que la majorité des personnes accompagnées occulte l'étape de l'apprentissage de la langue française qui est pourtant la clé de toute insertion socio-professionnelle. L'adhésion des personnes à ce prérequis requiert énormément de temps et peut mettre à mal notre accompagnement».

LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES VIA L'ANEF

En 2023, les services de l'Administration Numérique pour les Étrangers en France (ANEF) ont été mis en place. Ce dispositif permet de dématérialiser l'ensemble des démarches concernant le séjour des étrangers en France : délivrance du récépissé, demande de titre de séjour pour les parents d'enfants réfugiés, renouvellement du titre de séjour, obtention d'un document de circulation, etc.

Cette dématérialisation a ses avantages comme ses inconvénients. Une maîtrise de la langue française et de l'outil informatique sont indispensables et nécessite davantage l'accompagnement par un travailleur social, là où avant, certaines personnes étaient autonomes. En revanche, les bénéfices sont réels, notamment sur la réduction des délais d'instruction des demandes, le suivi des demandes en cours, et un coût financier moindre notamment pour le timbre fiscal.

LA CULTURE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT

Pour permettre aux demandeurs d'asile et personnes réfugiées d'accéder à la culture, tout en créant du lien, plusieurs projets ont été instaurés en 2023 : visites du château de Rochechouart et du Musée des Beaux-Arts de Limoges, ateliers de rencontre autour de la cuisine, découverte de la grotte de Lascaux IV, participation aux Zébrures d'Automne, etc. Ces initiatives ont notamment vu le jour grâce à des conventions de partenariat, des fonds de dotation (Lascaux Patrimoine de l'Humanité).

En prime, cette année une fête de l'été a été organisée à l'initiative des résidents. Cette animation s'est construite autour d'une volonté de partage culturel, tant par la gastronomie que par la musique et la danse. Les jeunes de la MECS et du LAMNA se sont joints à la fête pour l'occasion.

Tous ces moments sont essentiels tant à l'ouverture au collectif, qu'à l'épanouissement personnel des personnes accompagnées.

LES CHIFFRES CLÉS

1247

personnes ont été accompagnées par la SPADA de la Haute-Vienne et de la Corrèze (123 à Brive). C'est 28% de plus que l'année précédente. Une augmentation significative des primo-arrivants en procédure Dublin est constatée.

329

demandeurs d'asile ont été accompagnés par les services de l'HUDA et du CADA, en 2023. 15.9% des personnes proviennent des pays de l'Europe de l'Est et du Caucase, répartis entre géorgiens et russes, en lien avec le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine.

98

bénéficiaires d'une protection internationale ont été accompagnés au CPH en 2023, dont 66.3% ont moins de 30 ans (enfants compris). C'est 21 personnes de plus que l'année précédente.



Un entretien avec un usager du CPH

OUVERTURE D'UN CAES POUR LES FAMILLES

Courant été 2023, l'ARSL s'est vue confier par les services de l'État, la gestion de 10 places à destination exclusive de familles en CAES (Centre d'Accueil et d'Examen des Situations administratives). Ce service a pour objectif d'accompagner les familles dans leurs premières démarches, telles que la constitution du dossier OFPRA, les ouvertures de droits (CSS, RSA, etc.) sur un temps de prise en charge limité à 30 jours.

Ce délai court ne permet pas un accompagnement global mais une orientation vers une structure d'accueil du Dispositif National d'Accueil. Depuis son ouverture en septembre, le CAES a pris en charge 26 personnes.



La fête de l'été 2023



ACTIVITÉS SUPPORTS

QUALITÉ ET ÉVALUATION

Avec l'arrivée d'une salariée en charge de la qualité, la démarche d'amélioration continue a pu reprendre.

Dans ce cadre, l'Association a expérimenté le nouveau dispositif d'évaluation construit par la Haute Autorité de Santé → référentiel commun à tous les ESMS, méthodes communes d'évaluation, fin de la distinction évaluation interne/externe, rapports à la structure harmonisée, etc. Le service des LHSS a été le premier établissement à être évalué sous ce nouveau format. En amont de cette

évaluation qui constitue un temps clé dans la vie de l'établissement, une démarche participative a été mise en oeuvre associant au maximum les professionnels de terrain : présentation des enjeux, révision et amélioration de certains process, etc. En 2024, le service de RPM sera, lui aussi, évalué selon ce nouveau dispositif. Entre temps, le service qualité s'attachera à mettre en place différents process et cellules qualité toujours dans un souci d'amélioration continue de la qualité des prestations apportées aux usagers de l'Association.



Une professionnelle du siège social



LA PLACE DES USAGERS

Dans le cadre de son assemblée générale, en 2023, l'ARSL a souhaité mettre en valeur et laisser la parole aux professionnels et aux usagers de l'Association, principaux acteurs du développement et de la vie de cette dernière. Conformément au projet associatif, et au regard de cette première expérience, ce format sera renouvelé et les membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale s'attacheront à participer plus activement aux instances dédiées aux résidents.

LES CHIFFRES CLÉS

497

contrats de travail réalisés, soit une augmentation, sur les 5 dernières années, de 61 %, en lien avec le développement de l'Association et la nécessaire continuité des services.

58

demandes de subventions réalisées auprès d'une dizaine de financeurs différents : DDETSPP, ARS, DRDFE, CAF, FIPD etc.

68

sections comptables analytiques suivies (+30% par rapport à 2022), permettant une analyse fine et rigoureuse des différentes lignes de dépenses.

96

post' réalisés sur les réseaux sociaux avec un taux d'engagement moyen de 18.2%.

LES CHIFFRES CLÉS DU SLM

1 414

interventions (maintenance et livraisons) ont été réalisées en 2023 au sein de l'ensemble des services.

9.9

jours calendaires, c'est le délai moyen d'intervention du service.

34

réhabilitations complètes ou partielles ont été réalisées par le service logistique et maintenance.

RENÉGOCIATION DES CONTRATS

L'année 2023 a été marquée par la renégociation des contrats prévoyance et complémentaire santé. Au regard des évolutions en matière de santé et des augmentations tarifaires importantes de ces dernières années, une mise en concurrence a été réalisée. Un prestataire unique et recommandé par la branche a été sélectionné, plusieurs réunions d'informations ont été organisées pour un changement effectif des contrats au 1er janvier 2024.

SYSTÈME D'INFORMATION

En 2024, le fonctionnement du système d'information de l'ARSL sera, en partie, repensé, par le passage à temps complet d'un chargé de l'informatique, mais également par le recours à un prestataire externe en termes de stratégie, pilotage et direction du système. Un véritable schéma directeur du système d'information devra être élaboré afin de répondre aux enjeux actuels, notamment de sécurité.



OUTILS RH : NOUVEAUTÉS

Après la dématérialisation des documents RH fin 2022, l'ARSL, début 2024, verra la création d'un site carrière afin, notamment, de gagner en visibilité sur ses postes à pourvoir et pourra ainsi bénéficier d'outils de gestion des candidatures et des viviers. Enfin, un logiciel de gestion des plannings sera déployé courant 2024 afin de faciliter la gestion RH et réduire les dysfonctionnements organisationnels dans les établissements.

PATRIMOINE ET RÉHABILITATIONS

L'année 2023 a été marquée par le début des travaux de réhabilitation du CHRS copilotés, en lien avec le cabinet d'architecte et l'OPC, par la direction générale. Cette même année, l'Association a fait l'acquisition d'un ancien EHPAD qui permettra, à moyen terme et après travaux, le déménagement de plusieurs établissements et services dans un même lieu, ainsi que le transfert d'une centaine de places d'hébergement. Ce déménagement est attendu depuis plusieurs années au regard du développement des services et de la vétusté de certains locaux. Enfin, l'Association a également acquis un ancien hôtel afin d'accueillir la nouvelle MECS, les travaux devraient démarrer fin 2024.



Un professionnel du service logistique et maintenance



LES COMPTES 2023

L'ÉVOLUTION DES COMPTES

	2023	2022	2021
TOTAL DU BILAN	13 927 282 €	9 461 079 €	7 483 301 €
TOTAL DES CHARGES	13 983 553 €	13 107 102 €	10 903 672 €
TOTAL DES PRODUITS	14 025 857 €	13 101 493 €	11 173 519 €
RÉSULTAT	42 304 €	- 5 609 €	269 847 €

Les comptes 2023, réalisés avec l'appui du cabinet d'expertise comptable et validés par le commissaire aux comptes, mettent en évidence une nette hausse du budget associatif en lien avec les nouvelles activités de l'ARSL. En effet, l'année 2023, a été marquée par l'ouverture de nouveaux établissements/dispositifs : la MECS Le Petit Prince, les 10 places supplémentaires

d'HUDA, le CAES et l'HUDA de courte durée, etc. L'ARSL a également acquis deux nouveaux bâtiments ce qui a nécessité la construction et la validation de 2 PPI (plan pluriannuel d'investissement). Les travaux autour du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) ont également été des éléments clés dans le budget 2023.

LES CHIFFRES CLÉS

17

dossiers comptables gérés.

6

nouveaux dispositifs en 2023.

5

appels à projets auxquels l'ARSL a répondu en 2023.



NOUVEL ÉTABLISSEMENT ET COMPTABILITÉ

L'ouverture de la MECS Le Petit Prince mi-novembre pour 11 jeunes a nécessité, un suivi de la part de l'équipe comptable, quant à la mise en place de documents et procédures comptables. Le service comptabilité a également procédé à un suivi rigoureux des différents achats nécessaires à cet ouverture.

Qui dit nouvel établissement, dit nouveaux professionnels à sensibiliser autour des attendus du service comptabilité, notamment vis-à-vis des caisses qui nécessitent plus de suivi. La gestion du PPI a été plus pointilleuse que sur d'autres établissements, notamment au regard des aspects règlementaires d'une MECS. La gestion comptable, elle, ne change pas de la MECS Pierre Sauvage, ce qui a permis une gestion précise et méticuleuse dès l'ouverture.



LA GÉNÉROSITÉ EN 2023

LE BÉNÉVOLAT

L'activité de bénévolat s'est maintenue sur l'année 2023 avec 182 heures réalisées par 12 bénévoles. Une moyenne de 15 heures par mois autour de différentes missions : esthétique et coiffure pour les personnes accueillies sur le dispositif de lutte contre les violences, ateliers de français et cours de sport pour les demandeurs d'asile et réfugiés, etc.

LES DONS

Plusieurs dons matériels ont été reçus à l'ARSL : des vêtements pour bébés, 12 600 serviettes hygiéniques, 4 ordinateurs portables pour les jeunes du LAMNA, 55 jouets pour les enfants du CHRS, etc.

De plus, en partenariat avec Cultura, une campagne de dons de fournitures scolaires a été lancée en août. Ce sont 170kg qui ont été récoltés !

LES CHIFFRES CLÉS

12

dons matériels ont été reçus au cours de l'année 2023.

2 700€

de dons numériques ont été reçus par l'ARSL en 2023.

12

bénévoles se sont engagés activement au sein des deux pôles de l'Association.

GLOSSAIRE

ALT

Aide au Logement Temporaire

ARS

Agence Régionale de Santé

AGIR

Accompagnement Global et Individualisé des réfugiés

CADA

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

CAES

Centre d'Accueil et d'Évaluation des Situations

CHRS

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CPCA

Centre de Prise en Charge et de suivi des Auteurs de violences conjugales

CPH

Centre Provisoire d'Hébergement

DDETSPP

Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

DRDFE

Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité

EHPAD

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

ESSMS

Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux

FIPD

Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

HAS

Haute Autorité de Santé

HUDA

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

LAMNA

Lieu d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés

LHSS

Lits Halte Soins Santé

MECS

Maison d'Enfants à Caractère Social

RPM

Réparation Pénale pour Mineurs

SAO

Service d'Accueil et d'Orientation

SAP

Service d'Aide Pénale

SIAO

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SLM

Service Logistique et Maintenance

SPADA

Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

SPRULO

Service Public de la Rue au Logement

OPC

Ordonnancement, Pilotage et Coordination



BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2019-2024 & CAP SUR 2025-2029

CONTEXTE

Le projet associatif 2019-2024 a évolué dans un contexte assez inédit :

- La pandémie de la Covid qui a impacté les activités de l'ARSL mais aussi celle de ses partenaires,
- La revalorisation Ségur qui n'a pas concerné tous les professionnels du secteur,
- Le turn over des professionnels qui existe dans le secteur social et medico-social en lien avec la faible attractivité des métiers du secteur social.

BILAN DU PROJET ASSOCIATIF 2019-2024

AXE 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4	AXE 5
Croiser les regards des personnes accompagnées, des personnels, du CA et des partenaires.	Diversifier les ressources et les activités.	S'inscrire dans un nouveau périmètre géographique.	Conduire une stratégie des bénévoles.	Gérer et anticiper l'évolution des métiers, des emplois et des compétences.
Actions réalisées 60%	Actions réalisées 82%	Actions réalisées 67%	Actions réalisées 100%	Actions réalisées 56%
Actions partiellement réalisées 10%	Actions partiellement réalisées 9%	Actions partiellement réalisées 33%	Actions partiellement réalisées 0%	Actions partiellement réalisées 22%
Actions non réalisées 30%	Actions non réalisées 9%	Actions non réalisées 0%	Actions non réalisées 0%	Actions non réalisées 22%

CAP SUR 2025-2029

LANCEMENT DE L'ÉVALUATION

🕒 JANVIER 2024

- Evaluation du projet associatif : rencontres partenariales, sondage auprès des professionnels de l'ARSL.
- Capitalisation des documents déjà existants.
- Réactivation des 5 groupes de travail.

LANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU NOUVEAU PROJET

🕒 JUIN 2024

- Lancement des groupes de travail autour du nouveau projet.
- Réalisation d'une première maquette du rapport d'évaluation.
- Réalisation d'une première maquette du nouveau projet.
- Vote du CA et présentation en AG du nouveau projet.



ÉVALUATION DU RETOUR SUR INVESTISSEMENT SOCIÉTAL (RSIS®)

CONTEXTE ET ENJEUX

L'évaluation de l'impact des politiques et des fonds publics, tant au niveau national que local est au cœur des préoccupations des décideurs comme des opérateurs tels que l'ARSL.

Les dialogues de gestion entre financeurs publics et opérateurs (associations, entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, ...) sont basés sur des indicateurs économiques. Dans leur cadre souvent très contraint, les financeurs estiment parfois, que les coûts des services rendus sont élevés et les opérateurs expriment régulièrement leur manque de moyens au regard des objectifs à atteindre et du manque de visibilité sur l'avenir.

Alors, modestement et pragmatiquement, l'ARSL a choisi d'étudier et de proposer une démarche d'évaluation quasiment de type socio-économique. Cette démarche cherche à valoriser l'impact de ses activités en déployant une démarche d'évaluation mettant en avant le concept de Retour Sur Investissement Sociétal® (RSIS®).

LE PRINCIPE



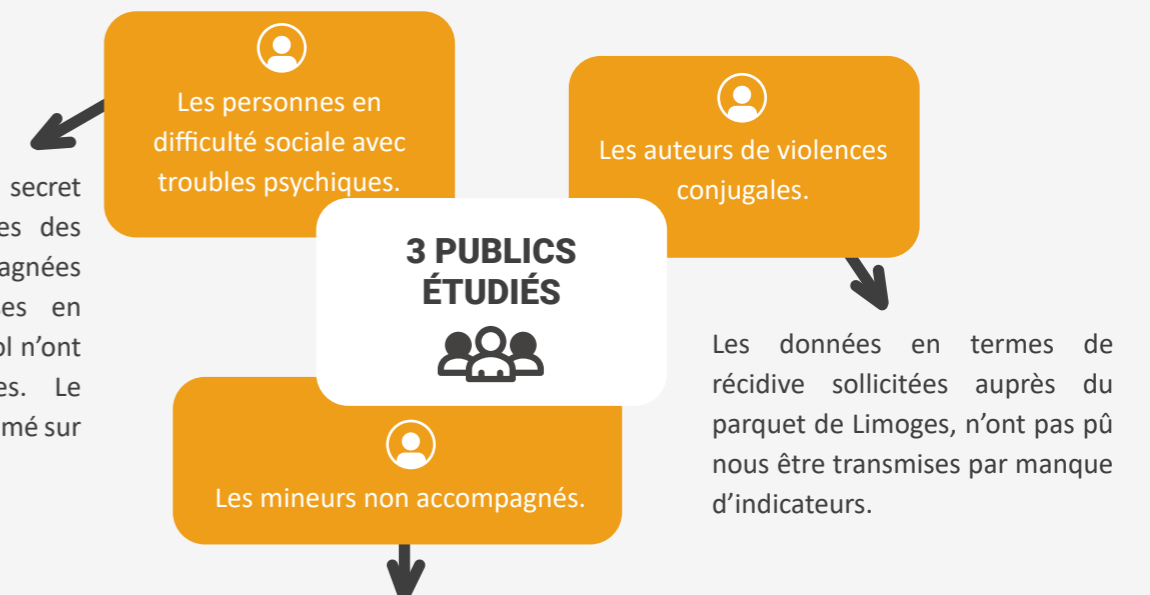
Pour 1€ investi dans l'accompagnement de ces publics, par la société française,



de combien est la valeur créée et/ou le montant des dépenses évitées ?

LES RÉSULTATS

Compte tenu du secret médical, les données des personnes accompagnées par l'ARSL et prises en charge au CH Esquirol n'ont pu être récupérées. Le RSIS® n'a pu être estimé sur ce public.



Pour l'ARSL, le RSIS® de son activité d'accompagnement auprès des MNA est positif quelque soit l'hypothèse d'occupation retenue puisque le ratio se situe entre 1.43 et 1.74. **Pour un euro investi par la société dans l'accompagnement des MNA, la valeur ajoutée minimum est comprise entre +0.43 et +0.74.**



8, rue Boileau - 1er étage
87350 PANAZOL
05 55 77 57 77

www.arsl.eu

